

Mutations au sein du Comité central de la Société suisse pour la protection des biens culturels (SSPBC)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **28 (1981)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-366964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mutations au sein du Comité central de la Société suisse pour la protection des biens culturels (SSPBC)

sspbc. La Société suisse pour la protection des biens culturels, qui assure depuis 17 ans la protection des biens culturels en Suisse, a tenu son Assemblée générale de cette année, les 20 et 21 mai, à Bienne.

Le but de la Société, qui fut fondée le 14 mai 1964, est de garantir, dans le cadre de notre défense générale, une remise intacte du patrimoine culturel à nos générations futures. Quant à la Convention de La Haye du 14 mai 1954, à laquelle la Suisse a adhéré le 15 mars 1962, la Société suisse pour la protection des biens culturels y joue le rôle de coordinatrice d'information sur le plan national (milieux protection biens culturels, instances de l'armée, offices de la protection civile, corps de police et des sapeurs-pompiers) et maintient les liaisons avec l'étranger. Des séminaires, visites accompagnées et colloques, organisés régulièrement et mis sur pied dans toutes nos régions linguistiques, servent à propager, systématiquement et efficacement, notre devoir de protection biens culturels.

A l'Assemblée générale, le chef de l'état-major général de l'armée, le commandant de corps Dr Jörg Zumstein, a parlé sur le thème: «La troupe et la protection des biens culturels: une mission peu définie».

Lors des affaires statutaires, l'Assemblée a pris connaissance de la démission de son premier président, le Dr Paul Brüderlin, Zurich, en fonction depuis 17 ans. Par son dévouement, sa sagesse et sa ténacité, Paul Brüderlin a su donner à la Société cette compétence indispensable à un organisme d'importance nationale. Sous sa conduite, la Société s'est développée en un contingent de plus de 400 membres. C'est lui aussi qui est à l'origine des colloques, organisés annuellement, à l'intention des responsables de la Protection des biens culturels des cantons et des communes. A part les nombreux articles rédigés pour les journaux, Paul Brüderlin a également publié un intéressant et circonstancié fascicule sur la Protection des biens culturels portant le titre «Gefahr für Kulturgüter» («Danger pour les biens culturels»). L'Assemblée lui a exprimé toute sa gratitude pour tout ce qu'il a fait en faveur de la belle cause de la protection des biens culturels, et cela depuis la mémorable Assemblée de fondation du 14 mai 1964 à Zurich,

jusqu'à l'Assemblée générale de ce 20 mai 1981!

Par acclamations a été élu nouveau président Gino Arcioni, depuis de longue date déjà secrétaire très actif. Gino Arcioni, Tessinois du Val Blenio, la Valle del sole, domicilié à Fribourg, où se trouve également le siège du secrétariat de la Société, possède non seulement nos trois langues officielles, mais est aussi familiarisé avec les us et coutumes de toutes nos régions suisses. Il s'occupe, depuis plus de vingt ans, des problèmes de la protection des biens culturels en Suisse; il est correspondant actif avec les spécialistes à l'étranger. Gino Arcioni a suivi, à l'Ecole polytechnique de Zurich, de 1953 à 1966, les cours du colonel Dr Sam Streiff, Berne, spécialiste internationalement reconnu dans le domaine de la protection des biens culturels et du droit des gens. Streiff et Arcioni, deux amis fidèles, faisaient partie du petit groupe des membres-fondateurs de la Société.

Gino Arcioni est membre actif du Comité central de l'Union suisse pour la protection civile et de ses commissions d'information, de rédaction et technique. En collaboration avec l'ancien conseiller national et premier directeur de l'Office fédéral de la protection civile, Walter König, Bienne, Gino Arcioni a aussi donné l'idée de deux importants exercices «Protection civile dans l'agriculture», à Derendingen SO, et à Marly FR. Déjà du temps du colonel Streiff, alors délégué du Comité de la Société, Gino Arcioni fonctionnait comme son co-secrétaire. Depuis plusieurs années, il est chargé d'affaires officiel de la Société. Il possède une grande expérience pratique, ainsi que d'excellentes relations personnelles avec les responsables de la protection des biens culturels des cantons et des grandes communes, de l'Office fédéral de la protection civile et du Département militaire fédéral.

C'est également Gino Arcioni qui assure les liaisons avec les instances de la défense générale, du Heimatschutz et de la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature. Une fois de plus, c'est lui l'organisateur de tous les colloques mis sur pied à l'intention des délégués cantonaux et communaux de la protection des biens culturels.

Enfin, il fonctionne comme conférencier dans diverses écoles de l'armée, de la protection civile, des corps de police et des sapeurs-pompiers, c'est-

à-dire auprès des éléments de soutien effectifs de la protection des biens culturels.

L'Assemblée générale a nommé membres d'honneur: le président sortant, Paul Brüderlin, ainsi que Ewald Im Hof, Berne, bien connu et estimé de tous les milieux PBC et de la protection civile. En outre, Paul Brüderlin a été élu comme 2e vice-président. Il va de soi que le Dr Georges Jaccottet, Lausanne, ancien conseiller national et ancien conseiller municipal de la ville de Lausanne, reste en place comme 1er vice-président, faisant bénéficiaire ainsi la Société de toute sa vaste expérience.

Nicolas Wassmer, Fribourg, déjà trésorier expérimenté de la section fribourgeoise de l'Union suisse pour la protection civile, assumera dorénavant la fonction de secrétaire général de la Société suisse pour la protection des biens culturels, avec siège à Fribourg. Nicolas Wassmer est parfaitement bilingue et habitué à un travail exact et expéditif. Depuis plusieurs années, il est membre dévoué de la SSPBC, participant très activement aux manifestations de la Société.

Friedrich Heiniger continue à assumer, de manière consciencieuse, la responsabilité de la trésorerie de la Société.

Voici les autres manifestations 1981 de la SSPBC à ne pas manquer: 23 septembre 1981: Porrentruy JU; 21 octobre 1981: Zurzach AG. Thème: Mesures de constructions dans la protection des biens culturels.

L'USPC félicite vivement M. le président Arcioni et lui souhaite une fructueuse activité à la tête de la Société suisse pour la protection des biens culturels (réd.).